

2012-08-13

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13^{ième} jour du mois d'août 2012 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 996 rue du Centenaire, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Jean-Claude Labrie, conseiller #1 Diane Dorion, conseillère #2;
Lorne Graham, conseiller #3; Marianne Labelle, conseillère # 4
Patrick Blanc, conseiller #5

La conseillère suivante est absente : Josée Dupuis, conseillère #6

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel
La directrice générale et secrétaire trésorière, Diane Thibault, est aussi présente.
Madame Cathy Viens est également présente à titre de future directrice générale

1.0 CONSTATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2012-08-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité de la voirie- déposé
 - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables- non déposé
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme - déposé
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel – non déposé
 - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication –non déposé
 - 5.6 Rapport du comité du service incendie – non déposé
 - 5.7 Rapport du maire - déposé
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Appui du conseil municipal pour une demande dans le cadre du Pacte rural dans le cadre d'un projet « La route des Belges » - Corporation des Fêtes Namuroises
 - 6.2 Programmation et adoption des travaux sur la rue de la Forge – Subvention Taxe d'accises
 - 6.3 Appui du conseil municipal pour une demande de subvention « Horizons nouveaux » qui sera déposée par le Club des Aînés de Namur
 - 6.4 Adoption d'un projet pour l'achat d'un local pour la salle des aînés
 - 6.5 Adoption d'un projet pour l'agrandissement du bureau municipal et d'un local pour un bureau de poste.
 - 6.6 Adoption des priorités du plan d'action dans le cadre de la Politique familiale.
 - 6.7 Approbation d'un nouveau membre Christopher Demers au sein du comité de la Politique familiale
 - 6.8 Modification au calendrier des réunions du conseil pour la réunion du 4 septembre 2012
 - 6.9 Achats de drapeaux de la Municipalité de Namur
- 7.0 Finances
 - 7.1 Rapport des heures cumulées
 - 7.2 Approbation des comptes fournisseurs au 31 juillet 2012
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
 - 10.1 Coopérative de Santé du Nord de la Petite-Nation
 - 10.2 Solidarité rurale du Québec
- 11.0 Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité.

3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012;

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2012 est reportée à la prochaine séance ordinaire du conseil.

4.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

5.0 INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé.
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures a été déposé.
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme a été déposé.
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel – aucun rapport déposé.
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication – aucun rapport déposé.
- 5.6 Rapport du comité service incendie – aucun rapport déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉOLUTIONS

6.1 Appui du conseil municipal pour une demande dans le cadre du Pacte Rural dans le cadre d'un projet « La Route des Belges » - Corporation des Fêtes Namuroises

ATTENDU qu'une demande d'appui a été déposée par le Comité des Fêtes namuroises dans le cadre d'une subvention qui sera déposée au Pacte rural pour le projet « La route des Belges »

ATTENDU que cette demande fait référence au Plan local de développement 2011-2014 suite à une aide financière accordée à Namur par le gouvernement du Québec;

ATTENDU que le projet La route des Belges est un circuit touristique sur le territoire de l'Outaouais qui consiste à identifier les Belges d'origine qui seront disposés à exposer et à partager leur savoir-faire, leur expérience et de vendre leurs produits;

ATTENDU que ce projet s'insère à l'intérieur d'une structure organisationnelle et permet le développement économique de Namur;

R2012-08-02 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion

QUE la municipalité de Namur appuie la demande de subvention auprès du Pacte rural de la Corporation des Fêtes namuroises.

Adoptée à l'unanimité

6.2 Programmation des travaux pour 2012 – Subvention Taxe d'accise

ATTENDU qu'un montant de 430 953\$ a été attribué à la municipalité de Namur dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010-2013;

ATTENDU que la municipalité de Namur a l'intention d'exécuter des travaux de Priorité 4 – Voirie locale sur la rue la rue de la Forge à partir du coin de la rue du Centenaire pour une distance d'environ 1 kilomètre;

ATTENDU que les travaux sur la rue de la Forge se répartiront comme suit :

- Installation de nouveaux égouts pluviaux;
- Enlever l'asphalte existante;
- Changer les ponceaux existants
- Épandage de 0 ¾
- Pavage
- Lignage

R2012-08-03 Il est proposée par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la municipalité approuve le contenu de la programmation des travaux à exécuter et autorise la directrice Diane Thibault de compléter tous les formulaires exigés et les faire parvenir à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions d'intervention pour l'année 2011;

QUE la municipalité s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

6.3 Appui du conseil municipal pour une demande de subvention « Nouveaux horizons pour les Aînés » qui sera déposé par le Club des Aînés de Namur

ATTENDU qu'une demande d'appui a été faite par le Club des Aînés de Namur qui déposera une demande de subvention dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés ;

R2012-08-04 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion

QUE la municipalité de Namur appui le Club des aînés de Namur dans leur démarche pour cette demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le conseiller Patrick Blanc informe le conseil qu'il doit quitter la séance du conseil. Monsieur Blanc quitte son siège à 20 h 15

À 20h 20, le président de la séance, monsieur le maire Gilbert Dardel demande le huis clos pour les points 6.4; 6.5 et 6.6 qui sont à l'ordre du jour.

6.4 Adoption d'un projet pour l'achat d'un local pour la salle des aînés

6.5 Adoption d'un projet pour l'agrandissement du bureau municipal et d'un local pour un bureau de poste

6.6 Adoption des priorités du plan d'action dans le cadre de la Politique Familiale

La séance du conseil reprend à 20 h 30. Tel qu'entendu lors du huis clos, les points 6.4; 6.5 sont reportés à une séance spéciale du conseil qui se tiendra le 21 août 2012 à 19 h 00. Le point 6.6 est reporté à la prochaine séance ordinaire du conseil.

6.7 Approbation d'un nouveau membre au sein du Comité de la Politique familiale.

ATTENDU que Robin Leggett et Dani Chénier ont donné leur démission à titre de membre du comité de la Politique familiale de Namur;

ATTENDU que monsieur Christopher Demers a fait part de son intérêt pour siéger sur le comité de la Politique familiale;

R2012-08-05 Il est proposé par monsieur Lorne Graham

QUE la démission de Robin Leggett et Dani Chénier soit acceptée;

QUE monsieur Christopher Demers soit accepté pour siéger sur le comité de la Politique familiale de Namur;

Adoptée à l'unanimité

6.8 Modification au calendrier des réunions du conseil

ATTENDU des élections provinciales se tiendront le 4 septembre 2012;

ATTENDU que la séance ordinaire du conseil devait se tenir le 4 septembre 2012;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 148.1.1. du Code municipal du Québec, une modification peut être apportée au calendrier des réunions du conseil pour l'année 2012;

R2012-08-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie

QUE la séance ordinaire du 4 septembre 2012 soit tenue tel que prévue au calendrier des réunions du conseil.

Adoptée à l'unanimité

6.9 Achats de drapeaux de la municipalité de Namur

ATTENDU que les drapeaux avec le logo de la municipalité de Namur sont détériorés et qu'ils doivent être changés;

ATTENDU que le comité des Fêtes Namuroises désire offrir des drapeaux lors de leur séjour à Namur-Belgique dans le cadre de festivités qui se tiendront le 11 septembre 2012;

R2012-08-07 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la directrice générale et secrétaire trésorière effectue l'achat de 6 drapeaux avec le logo de la Municipalité de Namur.

Adoptée à l'unanimité

7.0 FINANCES

7.1 Rapport des heures cumulées déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière.

7.2 Approbation des comptes fournisseurs au 31 juillet 2012

ATTENDU que la directrice générale / secrétaire trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de juillet 2012 totalisant 66 440.24 \$;

R2012-08-08 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 66 440.24 \$ est approuvé et que la secrétaire trésorière est autorisée à débiter les affectations budgétaires concernées.

Adoptée à l'unanimité.

8.0 Seconde période de l'assistance

9.0 Varia

10.0 Correspondances diverses

10.1 Coopérative de Santé du Nord de la Petite-Nation

10.2 Solidarité rurale du Québec

11.0 Levée de la séance

R2012-08-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la séance soit levée à 21 h 00

Adoptée à l'unanimité.

Gilbert Dardel, maire

**Diane Thibault, directrice générale
Secrétaire-trésorière**